

Les grandes dates de l'enseignement spécialisé

D'après sites : <http://www.aideeleves.net/reglementation/chronologie.htm>

<http://dcalin.fr/navoff/tous.html>

1882 : Loi organique rendant l'école obligatoire, gratuite et laïque; l'article 4 mentionne la nécessité d'une scolarisation particulière pour les enfants sourds-muets et aveugles.

1890 : Introduction de la notion d'âge mental puis de quotient intellectuel (QI) Binet, Simon.

1891 : Recensement dans une circonscription de Paris (5° et 6° arrondissement) de 83 " arriérés " et 249 " indisciplinés ».

1905 : Enquête nationale dans les écoles, les asiles, les hôpitaux, qui recense 25 584 idiots, imbéciles, hémiplegiques, arriérés, instables, sur 5 015 416 enfants. Publication de l'échelle métrique de l'intelligence de Binet-Simon.

1909 : Loi instituant les classes de perfectionnement et les écoles nationales de perfectionnement ; scolarisation obligatoire des enfants " arriérés" et " instables "; les commissions Médico-Pédagogiques sont instituées (CMP) ; création du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Enfants Arriérés (CAEA).

1920 : Création de l'institut de Psychologie de l'Université de Paris et du diplôme de psychologie pédagogique.

1922 : L'Orientation Professionnelle incombe au Sous-Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Technique ; il s'agit de prévoir le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et l'industrie en révélant leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles.

1936 : Prolongation de la scolarité à 14 ans.

1942 : Création des premiers postes de psychologues dans les dispensaires et hôpitaux de la Seine (pratique de tests de niveau mental et d'orientation professionnelle).

1943-1944 : Réalisation de l'enquête nationale projetée en 1936 en vue de recenser les enfants déficients en France (97 737 enfants de 6 à 14 ans sont testés).

1944 : Création du diplôme de Conseiller d'Orientation professionnelle.

1945 : Création du premier poste de psychologue scolaire.

Après **1945** : mise en place des IMP et IMPRO.

1946 : Ouverture du premier centre psycho-pédagogique au lycée Claude Bernard à Paris (le second ouvrira à Strasbourg en 1948).Création de la première classe d'adaptation.

1947 : Plan Langevin-Wallon et création du corps des psychologues scolaires.

1950 : Publication des résultats de l'enquête de 1943-1944 : un élève sur 100 est scolarisé en classe spéciale.

1955 : Rapport du Haut Comité de la Population et de la Famille (G.Mauco) préconisant la formation et l'élaboration d'un statut des psychologues et des psychopédagogues par les ministères de l'Education nationale et de la Santé publique.

1956 Décret du 9 mars 1956 : Création des centres médico-psychopédagogiques.

1959 : Prolongation de la scolarité obligatoire à 16 ans ; les élèves de 11 à 14 ans sont accueillis désormais en " cycle d'observation " au collège (CEG) ou au lycée. L'accueil des jeunes déficients intellectuels dans les collèges annoncé en 1965 et 1966 ne sera assuré qu'à partir de la création des Sections d'Education Spécialisée (SES) en 1967.

1960 : Circulaire Lebette.

1961 : Diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Scolaire et professionnelle.

Premier stage de formation en Réadaptation Psycho-Pédagogie.

Première classe d'attente en maternelle.

1963 : Constitution du Groupe d'Etudes et de Recherches des Rééducateurs de l'Education Nationale (GERREN).

1963 : Enquête nationale dans les classes spéciales de l'Education nationale (au total, 3 709 dont 3 250 classes de perfectionnement tenues pour 43,4 % d'entre elles par des maîtres non spécialisés). Création du Certificat d'Aptitude à l'Education des enfants et des Adolescents Déficients ou Inadaptés (CAEI).

1963 : Décret définissant les centres Médico-Psycho-Pédagogiques sous forme d'une Annexe au décret de 1956 (Annexe 9).

1964 : M.PIACERE (PS) et Mme PIACERE (RPP) exercent dans la même école d'Issy-les-Moulineaux : première formule GAPP.

1964 : Création des Commissions Médico-Pédagogiques Départementales (CMPD).

Stages de formation (reconversion) en réadaptation psychomotrice (RPM).

1965 : Constitution d'un fichier départemental de l'enfance inadaptée.

1965 : Projet pour une formation du personnel du personnel psychopédagogique incluant une formation analytique adressé au ministère de l'Education nationale par J. FAVEZ-BOUTONNIER et G.MAUCO.

1966 : Premier Groupe d'Adaptation Scolaire (GAS).

1967 : Rapport Bloch-Lainé sur l'étude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées.

1967 : 27/12/ Organisation et fonctionnement des sections d'éducation spécialisées (S.E.S) pour l'accueil des déficients intellectuels légers.

1969 : Mise en place du Centre de Recherches de l'Education Spécialisée et de l'Adaptation Scolaire (CRESAS) dans le cadre de l'Institut National de Recherche Pédagogique par le ministère de l'Education nationale.

1970 : Décision privant la direction pédagogique du CPP Claude-Bernard de la qualification analytique pour la limiter à la seule direction médicale. Débuts de la Sectorisation Pédopsychiatrique.

1970 :09/02 : Création des Groupes d'Aide Psycho-Pédagogique (GAPP), des sections et classes d'adaptation pour la Prévention des inadaptations.

Programme de formation pour la préparation au CAEI.

1971 : Loi sur la profession d'orthophoniste. Diplôme d'Etat en 1972.

1974 : Diplôme d'Etat de psycho-rééducateur pour les psychomotriciens thérapeutes du secteur Santé.

1974 : Circulaire Limouzy sur les obligations de service des personnels de l'Education spéciale et de l'Adaptation ; temps de synthèse institutionnalisé.

1975 : Programme de formation en réadaptation psycho-motrice.

1975 : Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Décret du 15 décembre 1975 : Création des Commissions de l'Education Spéciale (CDES) et de circonscription (CCPE et CCSD) Décret d'application instituant la Commission Départementale de l'Education Spéciale ou CDES (en remplacement de la CMPD et incluant la Commission d'Orientation des Infirmes) et les Commissions de Circonscription Préélémentaires, Elémentaires et du Second Degré (CCPE et CCSD).

1975 : Réforme Haby.

1976 : Le GAPP est sous la responsabilité administrative du directeur de l'une des écoles où il intervient.

1976 : Instructions concernant la prévention des inadaptations et le rôle des GAPP.
Circulaire du 22 avril 1976 : fonctionnement et composition des commissions de l'éducation spéciale et des commissions de circonscriptions.

1977 : Institution des comités de parents dans les écoles maternelles et élémentaires.

1978 : Enquête nationale sur les GAPP.

1982 : Circulaire sur les nouvelles modalités du recrutement et de l'admission aux stages de spécialisation des personnels spécialisés, dont les RPM, PS, RPP.

1982 :29/01: Circulaire sur l'intégration des enfants handicapés.

1983 : Circulaire sur la mise en oeuvre des moyens de l'intégration.

1989 :09/01/ Nomenclature des déficiences, incapacités, désavantages.

1989 : 06/02/ Création des Sections d'Enseignements Généraux Professionnels Adaptés (S.E.G.P.A). Elles ont remplacé les Sections d'Education Spécialisée (S.E.S)

1989 :10/07/ Loi d'orientation sur l'éducation.

1990 : 15/02/ Le projet d'école .

1990 : Création des R. A. S .E.D.

1990 : 10/04/ Missions des psychologues scolaires.

1990 : 14/12/ Organisation des Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.

1991 :18/11/ Intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés.

1991 :18/11/ Création des des CLIS 1, 2,3 et 4.

1995 :17/05/ Circulaire sur l'intégration scolaire des pré-adolescents présentant des handicaps au collège et au lycée. Les U.P.I.

1995 :13/07/ Nouveau contrat pour l'école.

1996 : Circulaire sur les Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.

1998 : Mise en oeuvre de la rénovation des Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.

1999 : " Bâtir l'école du XXI^e siècle " Une charte pour construire l'école du prochain millénaire.

1999 Scolarisation des enfants et adolescents handicapés

1999 Mise en place des groupes départementaux de coordination handiscol.

2001 Extension des UPI aux déficiences sensori-motrices.

2002 Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.

2002 AIS – des ressources au service d'une scolarité réussie pour tous les élèves (fonctionnement des CCPE – CCSD).

2002 Accueil des élèves handicapés à la rentrée 2002.

2002 Dispositifs de l'AIS dans le 1er degré (redéfinition RASED – CLIS).

2004 Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 créant le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap et le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

2005 Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

2005 Loi n° 2005-380 du 23 avril 2005, loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

2005 Scolarisation des élèves handicapés : préparation de la rentrée scolaire 2005. Circulaire interministérielle n° DGAS/SD3C/2005/390.

2005 Décret n° 2005-1013 du 24 août 2005 portant sur les dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège.

2005 Arrêté du 7 décembre 2005 concernant la composition et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

2005 Décret n° 2005-1587 du 19 décembre 2005 relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire). C'est le décret d'application de l'article 64 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

2005 Décret n° 2005-1589 du 19 décembre 2005 relatif à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire). C'est le décret d'application du chapitre IV du titre V de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

2005 Décret n° 2005-1752 du 30 décembre 2005 fixant le parcours de formation des élèves présentant un handicap. C'est le principal décret d'application de la loi du 11 février 2005 pour l'Éducation Nationale.

2006 Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006 concernant la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS).

2005 Circulaire n° 2006-139 du 29 août 2006 concernant les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (EGPA). Cette circulaire de cadrage se substitue à la circulaire n° 96-167 du 20 juin 1996.

2008 Arrêté du 21 janvier 2008 relatif à la dispense de certaines épreuves de langue vivante du baccalauréat général ou technologique pour les candidats qui présentent une déficience du langage et de la parole ou handicapés auditifs.

2008 Décret n° 2008-110 du 6 février 2008 relatif au guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire).

2008 Décret n° 2008-316 du 4 avril 2008, modifiant le décret n° 2003-484 du 6 juin 2003 sur les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation.

2008 Arrêté du 15 juillet 2008 relatif à l'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire.

2008 Circulaire n° 2008-100 du 24 juillet 2008 fixant un cadre national concernant la formation des auxiliaires de vie scolaire, qu'ils soient assistants d'éducation (AE) ou emplois vie scolaire (EVS). Elle prolonge la note interministérielle du 13 février 2008.

2008 Circulaire n° 2008-108 du 21 août 2008 concernant les recrutement et emploi des assistants d'éducation. Abroge et remplace toutes les dispositions figurant dans les circulaires des 11 juin 2003 et 5 avril 2006 qui seraient contraires à celles de la présente circulaire.

2008 Circulaire n° 2008-109 du 21 août 2008 relative aux conditions de mise en œuvre du programme de la langue des signes française à l'école primaire.

2009 Décret n° 2009-378 du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés et à la coopération entre les établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation et les établissements et services médico-sociaux mentionnés aux 2° et 3° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

2009 Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D. 351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation.

2009 Décret n° 2009-380 du 3 avril 2009 concernant les aménagements du baccalauréat pour les candidats handicapés.

2009 Circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.

2009 Arrêté du 3 juin 2009 définissant le programme de l'enseignement de la langue des signes française au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel.

2009 Arrêté du 3 juin 2009 définissant le programme de l'enseignement de la langue des signes française au collège.

2009 Circulaire n° 2009-087 du 17 juillet 2009, concernant la scolarisation des élèves handicapés à l'école primaire.

2009 Circulaire n° 2009-088 du 17 juillet 2009, définissant les fonctions des personnels spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire.

2009 Décret n° 2009-993 du 20 août 2009 concernant les auxiliaires de vie scolaire : Application du dernier alinéa de l'article L. 351-3 du code de l'Éducation. Organise la privatisation des accompagnants scolaires des élèves handicapés (AVS-EVS).

2009 Circulaire n° 2009-135 du 5 octobre 2009 concernant la scolarisation des élèves handicapés : continuité de l'accompagnement scolaire des élèves handicapés.